

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18380 - 71ÈME ANNÉE

Paul Vergès et la future loi d'orientation découlant du rapport Lurel

L'avenir de La Réunion se décide maintenant Les Réunionnais doivent se faire entendre



Paul Vergès, sénateur de La Réunion, est un des deux seuls parlementaires réunionnais à avoir adressé une contribution écrite au rapport. Que font les neuf autres ?

Le rapport Lurel aura une suite. Dans les semaines qui viennent, le gouvernement va présenter un projet de loi qui fixera l'avenir de La Réunion pour les 40 années à venir. Paul Vergès note que si le rapport comporte des aspects positifs comme l'augmentation des retraites et le paiement plus rapide des sommes dues par l'État aux PME, il ignore l'essentiel des bouleversements qui toucheront La Réunion dans les 40 prochaines années : changement climatique, démographie, accords commerciaux, recherche et innovation. Il ne comporte rien sur la canne-sucre alors que c'est un rendez-vous social décisif l'année prochaine. Un milliard seront prélevés sur les classes moyennes pour financer les mesures avancées. Paul Vergès appelle les élus et les syndicats à prendre position sans tarder sur ce texte. Les Réunionnais doivent être informés de ce qui les attend.

Paul Vergès a tenu hier une conférence de presse pour donner sa position sur les propositions contenues dans le rapport commandé à Victorin Lurel par le gouvernement, et rendues publiques la semaine dernière. Le sénateur indique tout d'abord que c'est la première fois qu'un gouvernement veut régler le problème de l'outre-mer dans sa globalité. Cela souligne l'extrême gravité de la situation dans les territoires concernés.

Autre première : un gouvernement présente une stratégie globale avec la perspective de 40 ans. Cela donne une feuille de route pour 2057. Le problème de l'outre-mer devra être résolu dans 5 contrats de 5 ans, soit un délai de 25 ans.

La fin de la semaine dernière, rappelle Paul Vergès, Victorin Lurel a remis son projet au Premier ministre. C'est donc la dernière ligne droite avant le projet de loi d'orientation qui doit être déjà prêt. Selon les observateurs, le projet de loi sera soumis au Parlement en juillet, avant les vacances parlementaires, avec adoption au 3e trimestre par les députés et sénateurs.

C'est la première fois que les Réunionnais sont face au défi de voir se construire leur avenir pour un demi-siècle, selon une orientation fixée par Paris. Le sénateur rappelle qu'il y a 70 ans, Aimé Césaire et Raymond Vergès avaient défini par eux-mêmes l'avenir, dans un projet voté par la Constituante et promulgué le 19 mars 1946.

« Se pose pour les Réunionnais et pour les élus une prise de responsabilité qui doit être très rapide compte-tenu du calendrier prévu », met en garde Paul Vergès.

Situation d'urgence à La Réunion

À la lecture des 35 recommandations et 75 propositions, tout va être remis en cause. L'élu rappelle tout d'abord quelques indicateurs sociaux à La Réunion. Près de 30 % de taux de chômage, « si la France avait la même situation de chômage que nous, ce serait 11 millions de chômeurs ». 46 % des personnes sont en situation de grande pauvreté à La Réunion, en proportion la France aurait 30 millions de personnes dans cette situation.

Le rapport remis au gouvernement s'attaque à de nombreux domaines et propose une série d'institutions dont un organisme permanent de suivi des réalisations. Un rapport annuel sur l'évolution de la situation au gouvernement et au Parlement est annoncé. Tous les deux ans, un rapport sera remis au président de la République.

« Ce qui préoccupe tout Réunionnais, c'est le financement de ce plan », précise Paul Vergès, « les recommandations indiquent que l'État prendra ses responsabilités sur ce plan, avec un rapport annuel sur la tenue de ces engagements ».

1 milliard pris sur les classes moyennes

Sur le plan financier, le gouvernement s'attaque à la sur-rémunération en se donnant du temps, 5 à 10 ans.

Cette sur-rémunération s'évalue actuellement à près de 700 millions d'euros pour La Réunion. Les propositions prévoient de supprimer les 30 % d'exonération d'impôt sur le revenu qui existent à La Réunion : c'est une somme de plus de 300 millions. L'objectif est donc de prélever 1 milliard d'euros sur les bénéficiaires de ces mesures.

Ce qu'on appelle les classes moyennes à La Réunion « vont être la cible principale du plan prévu par le gouvernement » : ce sont des dizaines de milliers de bénéficiaires.

« Toute la situation des revenus de ce groupe va être remis en cause. Or c'est le groupe principal hérité des 70 ans de départementalisation », poursuit Paul Vergès. Plus de 90 % du PIB relève des services alimentés par ces revenus. Une véritable révolution est annoncée.

D'autres mesures annoncées relèvent de la justice sociale même si certaines font l'objet d'un procès d'intention d'électorisme : hausse des pensions de retraités et réduction des délais de paiement des collectivités aux PME.

L'adaptation changement climatique ignorée

Paul Vergès note d'importants manques dans les propositions contenues dans le rapport. Les forces agissant sur l'ensemble du monde de façon permanente ne sont pas prises en compte.

Tout d'abord le changement climatique. La conférence de Paris a pris des engagements pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre et pour l'adaptation. Les coraux sont en train de mourir à cause de la hausse de la température et de l'acidification du milieu marin. Le lagon de Nouvelle-Calédonie est menacé. La Réunion est touchée par ce phénomène mondial.

Le GIEC dit qu'il faut envisager une hausse d'un mètre du niveau des océans d'ici 2100. Cette croissance qui a déjà commencé. Les plus vulnérables sont les îles.

Quand le gouvernement se fixe l'objectif de 2057, quelle sera la situation des barrières de corail de La Réunion à cette date ? Que deviendront les constructions sur le littoral, l'aéroport de Gillot, les projets de ville nouvelle à Cambaie et de port à Bois-Rouge ? « Nous sommes menacés par des changements décisifs dans le demi-siècle qui vient ». Mais le rapport remis vendredi au Premier ministre n'évoque pas cette question, et sur le plan local, des décisions vont à l'encontre des orientations de la conférence de Paris sur le climat.

Où est l'intégration de La Réunion dans sa région ?

Démographie et mondialisation auront également une influence décisive. En 2030, le tiers de la population de La Réunion aura plus de 60 ans. Cela représentera plus de 300.000 personnes. Dès maintenant, les dispositifs doivent être pris, mais rien de cela dans le rapport Lurel.

En 1946, les îles de la COI comptaient moins de 10 mil-

Édito

Venceremos !

Fin de visite pour Obama, son épouse et ses enfants. Ils ont passé un merveilleux séjour à Cuba. Ils sont retournés au pays et peuvent témoigner qu'ils sont toujours entiers. Personne ne les a poursuivis et aucune manifestation d'hostilité n'a eu lieu à leur rencontre. Ils ont même diné avec Raul Castro. Ils sont repartis libres.

A l'issue de cette visite, un pan entier de la rhétorique anti-cubaine et anti-communiste, durant un demi-siècle, vient de tomber avec fracas. Ces dernières années, les États-Unis ont été contraints de coopérer avec la Chine communiste et avec le Vietnam, un autre pays à direction communiste. Ils se sont montrés capables de surmonter la défaite cinglante que leur a infligé les Vietnamiens. Ils devenaient ridicules à continuer la politique d'ostracisme envers leur proche voisin, Cuba.

Hier, les présidents de Cuba et des États-Unis ont eu des entretiens officiels puis se sont exprimés devant les journalistes. Voici le compte rendu qui en est fait par Granma, le journal du PC cubain.

« Le président cubain Raul Castro a déclaré que durant les 15 mois qui se sont écoulés depuis l'annonce de la reprise des relations, des résultats concrets ont été obtenus et qu'il est heureux d'accueillir le président des États-Unis Barack Obama, 88 ans après la visite d'un président de ce pays dans l'île.

Il a signalé également que certains liens de coopération se sont matérialisés spécialement dans le secteur des télécommunications, dans l'achat d'équipements médicaux et pour la protection de l'environnement, ainsi que le travail coude à coude pour combattre des maladies comme le Zika et le cancer.

Concernant les mesures prises par le président Barack Obama durant sa période de mandat, Raul a indiqué qu'elles étaient positives, mais insuffisantes, et

que d'autres pourraient être appliquées, qui apporteraient une contribution importante à la levée du blocus. Le démantèlement du blocus est essentiel car il est toujours en vigueur et a des effets dissuasifs de portée extra-territoriale, a-t-il ajouté.

Obama pour sa part a remercié le peuple cubain pour son accueil et il a signalé que voir un président des États-Unis dans l'île était impensable, mais que c'était un nouveau jour. Par ailleurs, a-t-il déclaré dans son intervention, le destin de Cuba ne sera décidé ni par les États-Unis ni par un autre pays. L'avenir de Cuba est souverain et sera décidé par les Cubains et personne d'autre.

Après plus de 50 ans, les relations entre nos gouvernements ne vont pas se développer du jour au lendemain, a-t-il signalé. Le respect mutuel est nécessaire pour que nous puissions bien travailler et améliorer les vies de nos peuples. Il faut parler des différences de manière directe, a également déclaré le président Obama.

Par ailleurs, en réponse à certaines questions, le président des États-Unis a indiqué que « Cuba et les États-Unis ont deux systèmes de gouvernement et deux économies distinctes et des décennies de profondes différences, mais nous avançons, nous ne reviendrons pas en arrière ».

Que reste-t-il aux détracteurs de Cuba et aux réactionnaires de La Réunion qui passent leur temps à nier des réalités économiques et politiques évidentes pour se réfugier dans l'agitation de la peur du changement ? Tous les Réunionnaises et Réunionnais qui ont toujours été du côté de Cuba et de son peuple doivent aujourd'hui être fiers de cette étape historique. Il est vrai que les Cubains ont toujours proclamé : "Patria o muerte, Venceremos" (la patrie ou la mort. Nous vaincrons).

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29

E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23

E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re

E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

lions d'habitants. Aujourd'hui, leur population s'élève à 30 millions. En 2057, La Réunion sera dans un environnement démographique de près de 60 millions d'habitants dont 55 millions à Madagascar. Le rapport n'en parle pas.

Actuellement, l'Union européenne et les États-Unis discutent d'un accord de libre-échange. Il sera signé bien avant le terme des 5 plans territoriaux de 5 ans et pèseront sur La Réunion. L'autre problème dont la signature sera encore plus rapide, c'est l'Accord de partenariat économique entre les pays européens et leurs anciennes colonies, qui succèdent aux accords préférentiels de Lomé dénoncés à la suite de la création de l'Organisation mondiale du commerce. L'UE a encouragé l'intégration de régions entières d'Afrique dans des unions organisant l'intégration économique de ces pays. C'est en train de se résoudre, rappelle Paul Vergès. L'accord du Caire rassemble 28 pays d'Afrique australe et orientale. Leur population est aujourd'hui de 638 millions d'habitants. Elle approchera le milliard d'habitants en 2100. Mozambique sera pays émergent en 2050. Les missions des États-Unis et de la Chine dans ce pays rappelle cette échéance. C'est une actualité qui n'est pas dans le rapport Lurel.

Francophonie en voie de disparition ?

« Comment définir une stratégie sans tenir compte de cet élément », interroge Paul Vergès, « comment allons-nous faire face à cette décision sur la liberté du commerce entre La Réunion et ses voisins immédiats ? »

De plus, un atout de La Réunion va disparaître dans une génération : le niveau de formation. Les jeunes diplômés peuvent contribuer au développement de Madagascar, à condition d'un soutien de la France à une politique valorisant la francophonie. Sinon l'anglais prendra la place.

« Cela passe par la création d'une Université de l'océan Indien qui sera francophone », poursuit Paul Vergès. Cette proposition est une convergence entre intérêts français et réunionnais. Malheureusement, elle n'est pas à l'ordre du jour du rapport commandé par le gouvernement.

Elus et syndicats invités à prendre position

Les propositions et les absences du rapport Lurel sont publiques depuis la semaine dernière. Paul Vergès tire la sonnette d'alarme. « Quelle position doit prendre La Réunion, ses citoyens et ses élus face à un projet concret, voté dans quelques mois pour un projet qui figera la situation de La Réunion pour un demi-siècle ? Pourquoi une apathie totale à La Réunion ? »

En effet, les 11 parlementaires de notre île devront voter sur le texte qui découlera du rapport dans quelques mois. « Le plus grand bouleversement se prépare. Les Réunionnais ne sont pas informés de l'ampleur et de l'urgence, et ils auront 11 parlementaires qui prendront position d'ici quelques mois », souligne le sénateur.

« Pourquoi cette passivité ? Alors que l'on va sceller

l'avenir pour 40 ans, les textes existent... Sur 11 parlementaires, seulement 2 ont fait une contribution écrite au rapport. Et les autres ? ».

Le sénateur constate qu'on ne tire pas les leçons des 70 ans qui viennent de se passer. En 1946, les initiateurs du 19 mars abolissant le statut colonial avait obtenu le soutien unanime de l'Assemblée constituante pour la loi d'égalité. En 70 ans, on a vu exactement le contraire, rappelle Paul Vergès : sur-rémunération, retard d'un demi-siècle dans l'égalité sociale, deux générations de jeunes sacrifiés par la politique menée à Paris.

Quand Paris se donne une perspective de 40 ans, l'enjeu est le même : « que vont devenir les classes moyennes, les générations qui se lèvent ? ». « On a jamais vu une autorité d'État dire voilà votre avenir pour le demi-siècle qui vient, sans concertation préalable », indique le sénateur.

Épargner au lieu de supprimer la sur-rémunération

S'il n'est pas remédié à toutes ces lacunes dans le texte définitif, « nous ne pourrions qu'être opposés à cela, car l'avenir de La Réunion est en jeu ». « Les parlementaires de La Réunion vont engager l'avenir de leurs pays pour un demi-siècle, ils ne disent rien ». Et les syndicats sont tout aussi silencieux. « Quelle est leur position sur la remise en cause de la sur-rémunération ? ». Si les propositions contenues dans le rapport sont mises en œuvre, alors « les classes moyennes de La Réunion vont être fusillées ».

Paul Vergès rappelle que depuis plus de 20 ans, le PCR propose une alternative à la suppression de la sur-rémunération sur la base de deux principes : pas de remise en cause du contrat signé par le fonctionnaire avec l'État et consacrer la sur-rémunération à l'épargne. « Quel fonctionnaire serait opposé à l'épargne s'il sait que la somme lui sera restituée et pas supprimée ? ».

M.M.

Une trentaine de morts et plus de 200 blessés dans deux attaques revendiquées par le groupe Etat islamique

Attentats meurtriers à Bruxelles malgré un état d'alerte permanent

Malgré un état d'alerte permanent en Belgique depuis plusieurs mois, des terroristes ont perpétré hier à Bruxelles deux attentats meurtriers à l'aéroport international de Zaventem et dans une rame de métro au cœur du quartier des institutions de l'Union européenne. À Paris, le gouvernement a annoncé plusieurs mesures qui renforceront l'état d'urgence.

Ce 22 mars, Bruxelles, capitale de la Belgique, a été touchée par deux attentats. Le dernier bilan fait état d'une trentaine de morts et de plus de 200 blessés. Peu avant 8 heures, deux explosions ont touché l'aéroport international de Zaventem. De nombreuses victimes sont à déplorer. D'après l'analyse des images des caméras de surveillance, trois personnes sont arrivées en taxi et ont chargé des valises sur des chariots à bagage. Deux se seraient suicidées en commettant l'attentat tandis que la troisième se serait enfuie.

Une heure plus tard, une autre bombe a explosé dans une rame du métro de Bruxelles, à la station de Maelbeek, à 200 mètres de l'immeuble du Berlaymont, siège de la Commission européenne. Cet attentat a été le plus meurtrier, il a touché le quartier où se situent les institutions de l'Union européenne. Plusieurs fausses alertes à la bombe ont ensuite entretenu un climat de peur.

La Belgique est le second pays européen visé en peu de temps par des attentats qui touchent particulièrement l'Afrique et de Moyen-Orient. Ces attaques surviennent quatre mois après celles de Paris. Le 13 novembre dernier, plus de 100 personnes avaient été tuées et des centaines blessées lors de plusieurs attentats. Une semaine plus tard, la ville de Bruxelles était en état de siège pendant plusieurs jours. La population était interdite de sortir, transports et écoles étaient fermés tandis que l'armée patrouillait dans les rues. Depuis, la Belgique était, comme la France, en état d'alerte permanent. Ainsi, la semaine dernière, un des responsables présumés des attentats de Paris avait été

arrêté à la suite d'une importante opération de police dans une commune de Bruxelles. Malgré toutes ces mesures, des terroristes ont réussi à frapper des cibles symboliques en faisant de nombreuses victimes.

Nouvelles mesures

Dans l'après-midi d'hier, le groupe Etat islamique a revendiqué les attaques de Bruxelles, précisant qu'elles avaient été perpétrées par des personnes qui se sont donné la mort en explosant avec leurs bombes.

Tous les transports collectifs ont été interrompus dans la capitale de la Belgique, gares et métro évacués et interdits au public. Les portes des écoles seront closes aujourd'hui. L'aéroport est fermé jusqu'à nouvel ordre tandis que les transports doivent reprendre dans la journée avec un dispositif spécifique de sécurité. Dans les gares, une seule porte d'entrée sera ouverte pour contrôler les personnes voulant se rendre dans le hall.

Le gouvernement de la Belgique a annoncé trois jours de deuil national. Le roi des Belges a prononcé une allocution solennelle.

En France, un Conseil de défense s'est tenu hier après-midi en présence du président de la République, du Premier ministre, ainsi que des ministres de l'Intérieur, de la Défense et des Affaires étrangères. Plusieurs mesures seront prises pour renforcer l'état d'urgence.

Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, a annoncé le déploiement de 1.600 policiers et gendarmes sup-

plémentaires, ainsi que de nouveaux contrôles : « les accès aux zones publiques de transport sont réservées aux personnes munies d'un titre de transport et/ou d'une pièce d'identité », « des messages de prévention vont être diffusés en direction du grand public », « dans le cadre du dispositif Sentinelle, des patrouilles de militaires vont être réorientées vers ces sites » et des « mesures de contrôle et de palpation systématisées ».

Conséquences à La Réunion

À La Réunion, un communiqué diffusé hier par la préfecture précise que « les patrouilles et les contrôles, terrestres et maritimes, sont renforcés, particulièrement aux aéroports, au port et dans les gares routières. Les forces armées complètent toujours le dispositif de surveillance aéroportuaire. Une attention particulière est portée sur les contrôles de bagages et d'identités ».

Comme l'état d'urgence, les mesures le renforçant seront donc étendues à La Réunion. L'extension des contrôles dans les transports aura un impact dans la vie quotidienne.

Les attaques de Bruxelles montrent que l'état de guerre va encore se prolonger, avec de nombreuses conséquences.

Les interventions à la conférence du PCR célébrant le 70e anniversaire du statut colonial

Risham Badrouline : « 19 mars 1946-19 mars 2016 : La nécessité de tout changer »

Second intervenant à la conférence du PCR du 19 mars, Risham Badrouline a présenté le contexte de La Réunion au lendemain de la Seconde guerre mondiale.

La Seconde guerre mondiale éclate et déchire l'Europe. A la fin de la guerre un nouvel ordre mondial s'établit. L'Europe est meurtrie. La France, quant à elle, doit se reconstruire tant sur le plan humain, matériel que politique.

Dès 1941, la Charte de l'Atlantique est adopté par le président américain Franklin Roosevelt et le Premier ministre anglais Winston Churchill dont l'article 3 déclare : « Ils (Roosevelt et Churchill) respectent le droit des peuples à choisir la forme du gouvernement sous laquelle ils souhaitent vivre ; et ils souhaitent voir le droit de souveraineté et l'autodétermination restauré à ceux qui en ont été privés par la force. »

La résolution des Nations Unies de 1952 demande aux pays membres qui possèdent des territoires sous tutelle, c'est-à-dire les puissances coloniales (Royaume-Uni, France, Belgique, Portugal...), de laisser les peuples colonisés disposer d'eux-mêmes. L'ONU demande aux puissances coloniales de mener leurs colonies vers la décolonisation.

En France le 31 août 1944, alors que les troupes alliées se battent encore sur le sol français, le général de Gaulle forme le premier gouvernement provisoire. Il compte deux communistes (François Billoux et Charles Tillon). Le 13 novembre 1945, le deuxième gouvernement du général de Gaulle est caractérisé par l'entrée de cinq ministres communistes (Maurice Thorez, Ambroise Croizat, François Billoux, Marcel Paul et Charles Tillon). Les ministres communistes vont devenir acteurs de l'invention sociale, provoquant une véritable cassure dans la manière d'envisager une nouvelle politique au service de l'humain.

A La Réunion de 1939 à 1945 La Réunion est coupée du monde. Elle devra trouver des solutions pour se nourrir, se vêtir, se soigner seule.

Avant la guerre l'économie réunionnaise était au service du pays colonisateur, la France, et non pour satisfaire les besoins vitaux de la population notamment alimentaires. Elle exporte principalement les produits de la canne à sucre ainsi que la vanille et les essences :

Sucre : 113 000 tonnes

Rhum: 29 000 hl

Vanille : 64 tonnes

Essence de géranium : 106 tonnes

La Réunion importe une bonne partie de ses denrées alimentaires notamment de Madagascar. La guerre a entraîné le blocus presque total. Dès lors tout manque, à commencer par le riz aliment de base.

La famine

En 1943, La Réunion, qui compte 225 000 habitants, a évité de peu la catastrophe alimentaire grâce à l'arrivée de plusieurs milliers de tonnes de riz et de légumes.

Les exportations souffrent du blocus : le sucre s'entasse dans les hangars de stockage. Pour faire face au manque de denrées alimentaires, la culture de la canne est remplacée par celle du maïs, des grains, le manioc et autres racines. La production du sucre tombe ainsi de 113 000 tonnes en 1940 à près de 13 000 en 1944. Il en est de même pour les autres exportations de l'île. A partir de 1946, le manioc va devenir l'aliment de base des Réunionnais et pour plusieurs années. Aujourd'hui encore, nous avons honte de ces tubercules qui dans la mémoire collective des Réunionnais rappellent la violence de la misère de l'époque.

Ration de protéines (viandes et poissons par habitants et par an en kilos)

Le rationnement

1938 : 15 Kg

1943 : 12 Kg

1946 : 9 Kg

Le problème de ravitaillement rendu aiguë par l'absence de production locale (tissus, vêtement, médicament...) et la rupture des communications maritimes ordonnent la mise en œuvre d'une politique de rationnement et avec l'instauration d'une carte d'alimentation. Les produits comme le pain, le riz ou encore l'huile étaient également rationnés à partir de 1941.

Les tickets d'alimentation distribuée aux familles fixaient les rations en fonction de critères définis tel que l'âge ou la profession.

Au niveau social la carence alimentaire entraîne des conséquences graves sur le plan de la Santé publique : la variole, le paludisme (33 % de la mortalité), la tuberculose, la diphtérie et le tétanos constituent autant de fléaux supplémentaires et le taux de mortalité infantile



Risham Badrouline.

bât des records.

La ration alimentaire des Réunionnais, déjà réduite avant la guerre, est désastreuse au lendemain de celle-ci. À titre de comparaison, le Français moyen disposait de 25 kilos de viandes par habitant et par an en 1946 contre 9 kg pour le Réunionnais.

La faiblesse de la production agricole, la carence en engrais et machines constituent autant de facteurs aggravant.

La diversification de l'industrie

L'industrie doit se diversifier et installer des petites unités économiques (huilerie, savonnerie...) pour satisfaire les besoins courants de la population.

Dans le bâtiment, pour faire face à la pénurie de ciment, les habitants inventent un mortier à base de chaux et de sucre de canne (école de Joinville, Saint-Denis). Le troc remplace le commerce officiel.

Mais surtout la solidarité se crée entre Réunionnais de diverses origines. La lutte elle aussi continue pour de meilleurs lendemains. En 1944, le premier numéro de Témoignages sort sous la direction de Raymond Vergès.

Une île exsangue au lendemain de la guerre

Cependant, malgré les efforts, les rationnements, l'ingéniosité et la solidarité des Réunionnais, la situation est désastreuse. Ces années de misère sont encore dans les mémoires des anciens.

Au lendemain de la 2e guerre mondiale, La Réunion compte :

- un taux de mortalité parmi les plus élevés au monde à cause, notamment, de la sous-nutrition

- un trafic maritime très en deçà de la situation de 1939 : 131 navires en 1939, 56 en 1946.

La quantité de marchandises débarquées sur l'île est inférieure de plus de 60 % à la situation d'avant guerre. De plus en plus d'assiettes sont vides, surtout dans les familles pauvres.

- une mortalité infantile de 180 pour 1000, alors qu'en 2010 par exemple il est de 7 pour 1000, et c'est encore le taux le plus élevé de France, Dom y compris.

- une espérance de vie de 48 ans, alors qu'aujourd'hui elle est de 82,7 ans pour les femmes et de 74,9 pour les hommes.

- 29 médecins pour les 240 000 habitants, ramené à l'unité cela fait environ 1 médecin pour 10 000 personnes soit l'équivalent d'une commune comme Trois Bassins (+ 7050) ou les Aviron (+ 10 600).

- quasiment pas de route goudronnée (130 km) et d'écoles, à peine 10 % des maisons sont raccordées aux réseaux d'eau et d'électricité, on « charoye de l'eau » à la tête, on s'éclaire à la lampe pétrole.

Face à cette situation, les Réunionnais ne mettent pas leur sort au décideur parisien et se prennent en main c'est ce que nous expliquera la prochaine oratrice.

Oté

Pou alé kont lo sistèm néo-kolonyal !

Matant Zélida la ékrir Justin :

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dovan l'éternité, oplis i sava, oplis mi konpran pa bann rouj. Lontan té pli sinp : sak moin téi pans, moin té i pran lo kontrèr épi mi di ala kosa bann rouj i pans. Zordi lé pi parèy ditou. In légzanp ? Koméla zot i soutien lo kapitalis La Rényon. Ala ké zot i souplègn ké bann kapitalis déor la pran la plas sète isi ! Fransh vérité : zot lé pour sansa zot lé kont lo kapitalis ? Sak zot té i apèl lo sisèr d'san é lo bivèr la transpirasyon bann travayèr. Alor, mi èmré bien savoir. Mèm bann rouj pli rouj ké zot i konpran pi azot kan zot i défann in mézir an favèr bann kapitalis. Sèryèzman, si zot i koné pi kèl koté z'ot l'opinyon lé deviré, é-bin ferm la boit. Sar pli préférab. Tok ! Pran sa pou toi !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz touzour la boush rouvèr, si mi konpran bien sak bann filozof i apèl l'èspri d'finès la pa rankont aou dsi z'ot shomin. D'abor figir aou, ni pans in l'antropriz, isi La Rényon sé l'ouvraz bann travayèr rényoné an promyé : kisoï bann z'ouvriyé, kisoï bann télknisien, kisoï ankor bann z'inzényèr. Donk kan in kapitalis déor i kapar sa, sé lo kouraj bann travayèr ké li kapar é pou la po d'patat la plipar di tan, po près arien ditou. Kosa bann travayèr i gingn an rotour ? Zéro kalbas la fimé gran-boi... Arzout èk sa, kan lo moun étranz i vé li ferm lo boit épi bann travayèr i rès a-tèr... Ala pou kosa matant mi aprésyé pa lo l'invazyon bann kapitalis déor pars lo rézilta sé la déstriksyon nout prodiksyon intèryèr par lo sistèm néo-kolonyalis é si ni gingn alé kont sa, mi pans i fo ni sava . Donk rant bann kapitalis déor é bann kapitalis isi, pou mon par mi shoizi sèt isi-provi ké li konstrui é ké li détrui pa é ké la propriyété La Rényon i rès la propriyété La Rényon. Tok ! Pran sa pou ou !

Justin

« Kont pa d'zèf dann vant poul ! » - In kozman po la rout

Sa té in plézir marmay sa, kan téi tyé poul épi l'avé in grap zèf dan. Momon té i partaz, konm téi partaz lo foi, épi zézyé épi la trip bien kui. Mé in zour moin la bien gardé épi moin la vi in sèl zèf lé bien formé avek in kokiy in pé tann dési : i paré li tourn é rotourn vinn-katr'èr dann la posh zèf épi la kok i form. In sèl zèf par zour... Astèr lo provèrb i vé dir paryé pa dsi in grap zèf lé pa forsé k'i ariv a tèrm. Pli pir ké sa : alé pa tyé out poul pou trap lo zèf anndan. L'èr-la, ou lé riskab argrète out fars konm dann zistoir la poul i ponn zèf an or. Alé ! ni artrouv.